

MODELE D'ARRETE MUNICIPAL
DE CESSION OU D'EUTHANASIE DES ANIMAUX

Département de l'Allier
Canton de
Commune de

Le maire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.211- 11 à L.211- 27 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2 ;

Vu l'arrêté municipal n°..... du portant désignation d'un lieu de dépôt adapté pour la détention des animaux (bovins, ovins, caprins, chevaux.....) trouvés en état de divagation, conformément à l'article L.211-11 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les courriers contradictoires préalables en date du ... ;

Vu l'arrêté municipal de mise en demeure envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception en date du..... pris pour contraindre M. X à régulariser sa situation concernant la divagation de son cheptel de bovins (ovins, caprins, chevaux) ;

Vu l'arrêté municipal n° du ordonnant le placement des animaux appartenant à Mr X..... dans un lieu de dépôt ;

Considérant le placement en lieu de dépôt des animaux en date du (*attention : respecter un délai de 8 jours francs et ouvrés entre la date de mise en dépôt et la date de signature de cet arrêté*) ;

Considérant qu'à ce jour, M X..... n'a pas apporté toutes les garanties nécessaires quant à l'application des mesures prescrites ;

Considérant l'avis du Docteur, vétérinaire mandaté par la DDCSPP de l'Allier (*si euthanasie*) ;

Considérant l'ordonnance rendue par le juge du tribunal judiciaire de en date du (*si cession à titre onéreux*) ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Les bovins (ovins caprins, porcins, cheval) de Mr X..... qui ont été placés par arrêté municipal du, dans le lieu de dépôt de Mr... seront (choisir entre les 3 possibilités) euthanasié / cédés à titre onéreux / cédés à titre gratuit à (*fondation ou association de protection animale*). En accord avec les dispositions de l'article L.211-20 du code rural et de la pêche maritime.

Article 2 :

La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois suivant la présente notification devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand. Ce délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée.

Fait à , le.....

Le maire
Nom et signature